

Rétreauspective 2015

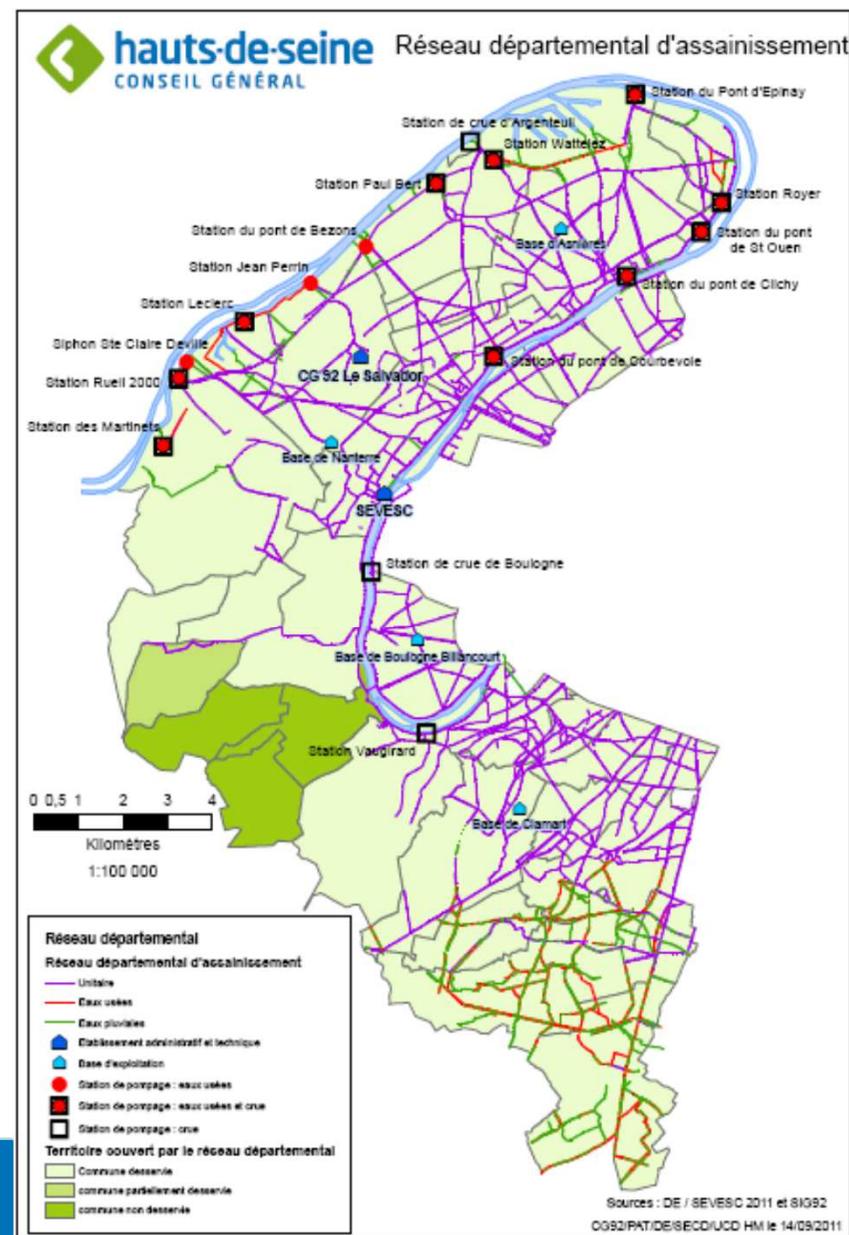


hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

www.hauts-de-seine.net

le patrimoine départemental

- 625 km de réseau (67% unitaire, 33% séparatif, 63% visitable)
- 85 points de rejet en Seine via 126 déversoirs d'orage, dont 24 seuils de régulation et 75 instrumentés
- 9 ouvrages de rétention des eaux, d'un volume cumulé d'environ 55 000 m³



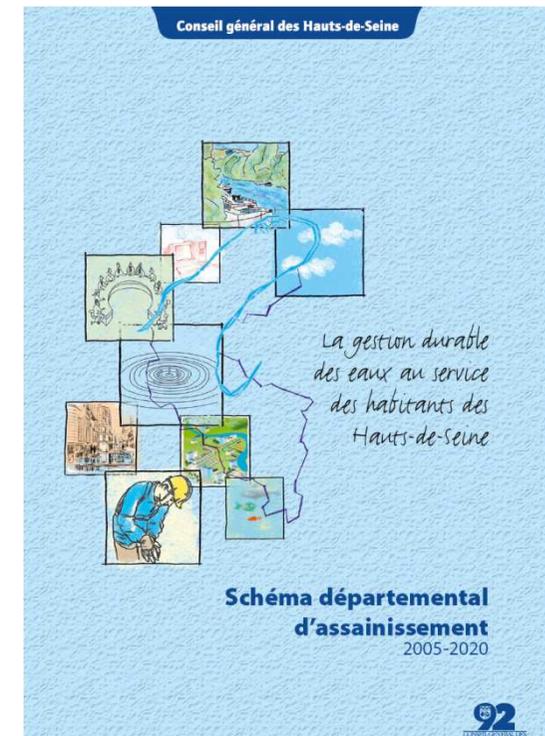
Gestion des eaux pluviales : la politique départementale

2 objectifs principaux

schéma départemental d'assainissement (2005-2020)

Réduction des **inondations** par orage

Réduction des **déversements** en Seine

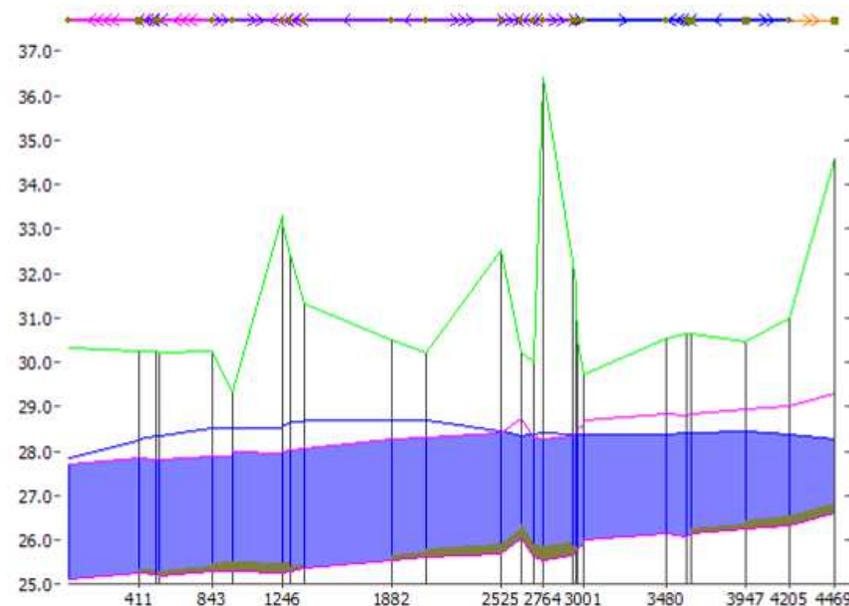


Gestion des eaux pluviales : les outils

- Action réglementaire
 - ✓ Le règlement départemental d'assainissement (actualisation 2016)
 - ✓ Les permis de construire et d'aménager (2004 → 2015) : 653 parcelles régulées, **32 000 m³** de stockage
 - ✓ Les contrôles de conformité (depuis 2009) : 250/an, 3 types : pendant travaux, branchements neufs, entretien
- Partenariats : conventions de gestion coordonnée de l'assainissement (communes, CA, syndicats, SIAAP)
 - 35 communes / 36 imposent la limitation du ruissellement dans leur règlement d'assainissement et/ou PLU.
- Subventions (2004 → 2015) : 172 dossiers, **21 000 m³** de stockage, **34 ha de surface active régulée** dont 1,5 ha de toitures végétalisées
- Communication et animations techniques
- *Investissements sur le patrimoine du Département*

Gestion des eaux pluviales : suivi et évaluation

- Base de données
- SIG : insertion des parcelles régulées
- Outil de modélisation : évaluation de l'impact des parcelles régulées sur les déversements et les débordements
→ simulation : évolution et perspectives



Impact de la régulation des eaux pluviales à la parcelle

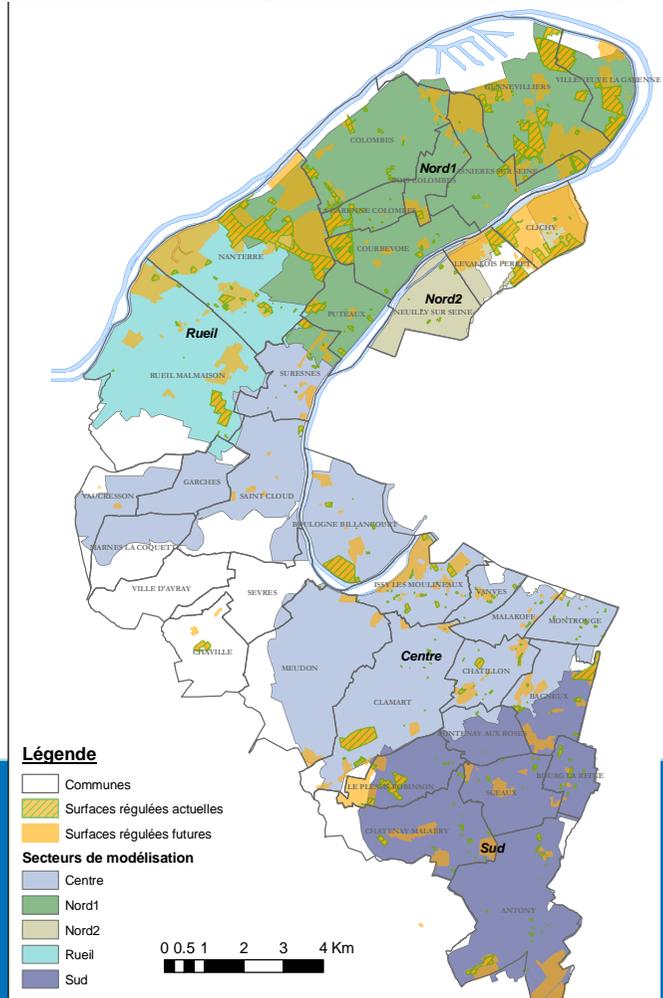
Surface active de référence (m ²)	Surface active régulée actuelle (m ²)	Taux de surface active régulée	Surface active régulée future (m ²)	Taux futur de surface active régulée
40 011 092	1 777 073	4 %	6 715 382	17 %

Gains induits sur les bilans de rejets en Seine

Gain sur les rejets pluie 1 mois		Gain sur les rejets pluie 6 mois		Gain sur les rejets annuels	
actuel	futur	actuel	futur	actuel	futur
- 14 %	- 56 %	- 8 %	- 23 %	- 11 %	- 33 %

Volumes débordés (en m³) pour une pluie décennale et gains induits par les régulations actuelles et futures

Sans régulation	Régulation actuelle	Gain	Régulation future	Gain
102 500	94 500	- 8 %	71 900	- 30 %



Je vous remercie

Direction de l'eau
Bernadette Pister, Christophe Lehoucq
9 juin 2016